

L'armée du comté de Tripoli et les
pratiques militaires franques à la fin
du XII^e siècle

Yann Kervran



Hexagora

<https://www.hexagora.fr>



1 L'armée du comté de Tripoli

Les forces totales du comté sont estimées entre 100¹ et 300² chevaliers. Il est raisonnable de penser que le comté pouvait alors compter environ entre 800/1000³ et 3000⁴ sergents. Ces derniers forment l'essentiel des unités de piétons⁵.

Les forces lors d'un appel en masse à l'arrière-ban n'ont pas à être prises en compte dans le cadre d'un rassemblement des forces à Séphorie pour une opération militaire non exceptionnelle. Par contre, des mercenaires peuvent être présents⁶.

Les Turcoples ne sont pas souvent désignés par des termes spécifiques (inclus avec d'autres sous le vocable *equites levis ar-*

1. Estimation donnée par R. C. Smail, extrapolée d'après Rey, *Les colonies franques de Syrie au XIIIème et XIIIème siècles*, Paris, 1883, pp. 110-111 et Beyer, *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, LXVII, 201, tous les deux cités dans [Sma96, p. 90]. A comparer avec les 675 chevaliers pour le royaume de Jérusalem et environ 600 pour Antioche au début du XII^e.

2. Chiffre estimé pour le début du XII^e siècle par Jean Richard dans [Ric99, p. 52]

3. Estimation basée sur le rapport qui existe entre ces deux corps dans le royaume de Jérusalem, où Jean d'Ibelin (dans le *Livre des Assises de la Haute Cour*, Recueil des Historiens des Croisades, Lois, I, pp. 422-426) indique 5025 sergents. Ces chiffres sont cités par [Sma96, p. 91]

4. Rapport de 1 à 10 entre les chevaliers et les hommes de pied indiqué par Jean Richard dans [Ric99, p. 52], appliqué à la valeur haute de la fourchette des chevaliers estimés au début du XII^e siècle

5. Cette dernière remarque ne se base sur aucune source directe mais sur des preuves indirectes, présentées dans [Sma96, p. 91]

6. Par mercenaire, on entend toutes les personnes rémunérées autrement que par un fief-rente, qui sont payées à la tâche en quelque sorte. C'est une pratique très bien attestée depuis près de 100 ans en Terre Sainte, voir à ce sujet [Sma96, pp. 93-94].

maturae, voir 3.2 page 6) et semblent avoir été parfaitement intégrés aux troupes franques, sans avoir une spécificité particulière⁷ si ce n'est peut-être la reconnaissance. Mais il s'agissait alors d'un emploi logique, que leur statut de natif prédisposait à une plus grande efficacité.

On peut encore ajouter des pèlerins (dont beaucoup sont armés, comme les seigneurs occidentaux) qui peuvent se joindre aux forces combattantes locales. Ils arrivent souvent grâce au *passagium vernale* des cités italiennes, qui leur permet d'être en Terre Sainte pour Pâques⁸. Enfin, les ordres de chevalerie composent souvent une force importante des armées de Terre Sainte⁹ en particulier les Hospitaliers de Saint Jean en ce qui concerne le comté de Tripoli¹⁰. Mais ces derniers montraient souvent une certaine indépendance dans leur commandement par rapport aux seigneurs territoriaux¹¹.

Les forces armées envoyées sur les champs de bataille sont

7. Les Turcoples n'étaient certainement pas systématiquement des archers montés mais de simples combattants locaux. Voir à ce sujet [Sma96, p. 112].

8. Voir à ce sujet Heyd, *Histoire du commerce du Levant au moyen âge*, éd. française refondue (publ. par F. Raynaud), 2 vols, Leipzig, 1936, I, p. 180 cité dans [Sma96, p. 95]

9. On leur confie souvent des postes-clés ou les positions les plus difficiles à tenir, certainement en raison de leur discipline et leur connaissance du terrain et des adversaires, voir par exemple à Hattin en 1187 ou Arsuf en 1191, cités dans [Sma96, p.97].

10. Dès 1142, le comte de Tripoli donne des forteresses à l'Hôpital et leur accorde le droit de traiter directement avec les Türks : *Regesta regni hierosolymitani*, éd. Röhricht, no. 212, *Cartulaire des Hospitaliers*, ed. Delaville le Roulx, no. 144

11. Voir à ce sujet [Sma96, pp. 102-103].

généralement les mêmes que celles qui défendent les forteresses et les villes. Leur emploi est double (et donc mixte)¹².

2 L'aspect des unités

2.1 Uniformes et couleurs

Au niveau des petites unités, les vassaux portent les insignes de leur seigneur, s'il a les moyens de les équiper¹³.

2.2 Les bannières

Les bannières sont nombreuses¹⁴ et ont un rôle tactique essentiel¹⁵. Elles servent de point de ralliement et de résistance¹⁶.

12. D'où la difficulté de garder les places fortes après un échec majeur lors d'une bataille, voir [Sma96, pp. 104-105] et en particulier la découverte par Ernoul de seulement deux hommes malades pour garder le château d'al-Fule en avril 1187 (*Chronique d'Ernoul et de Bernard le trésorier*, ed. M. L. de Mas Latrie, Paris, 1871, pp. 149-150).

13. Guillaume le Maréchal porte à un moment un écu aux couleurs de son seigneur : *Histoire de Guillaume le Maréchal*, I, v.1478, p. 54. En 1176, Raymond le Gros équipe sa suite de 30 hommes avec des boucliers similaires : Giraldus Cambrensis, *Expugnatio Hibernica*, p. 335. Ces deux anecdotes sont citées par J.F. Verbruggen [Ver77, p. 75].

14. A noter qu'il existe une hiérarchie dans les enseignes. Voir le chapitre *The place of the Commanders in Battle* dans [Ver77, p. 105-106].

15. Lors de la bataille de Hattin, Saladin estime que la victoire ne sera acquise que lorsque la bannière du roi de Jérusalem sera abattue : Ibn al-Athir, *Kamel-Altevarykl* (extrait), RHC, Historiens Orientaux, Paris, 1872, I, pp. 658-86 cité dans [Ver77, p. 89].

16. Il est d'ailleurs indiqué aux templiers de rallier la plus proche bannière du Temple en cas de destruction de celle de leur unité ou, à défaut, de celle

Leur défense est donc essentielle au sein de l'unité¹⁷.

La plus importante est celle du commandant en chef. Certains dirigeants prennent donc la précaution de se munir d'une bannière de réserve en plus de celle qu'ils arborent¹⁸. Sa présence signale le bon déroulement du combat. Elle ne doit jamais être inclinée¹⁹.

La disparition d'une bannière indique la destruction de l'unité correspondante. Si c'est celle du commandant en chef, cela signifie la perte de la bataille et donc souvent le début du sauve-qui-peut général. Un des moyens de garantir la bannière principale est de la fixer sur un chariot à l'arrière des lignes, protégée par la réserve²⁰.

Une seule exception existe à l'aspect unique du chef de bataille, c'est au sein des ordres de chevalerie. Les commandants d'unité possèdent une bannière de réserve au cas où la principale viendrait à être abattue²¹ ; cela peut s'expliquer par les

du plus proche seigneur chrétien. Ce n'est qu'en cas de destruction de toutes les bannières qu'ils peuvent envisager de fuir : articles 167-8 et 421 de la Règle du Temple cité dans [Ver77, p. 89].

17. La Règle du temple comprend d'ailleurs plusieurs articles très précis quant à l'utilisation de la bannière et de la lance qui la porte : 164-5, 611 cités dans [Ver77, p. 89].

18. Voir à ce sujet le seigneur de Valkenburg lors de la bataille de Woeringen en 1288 : Jan van Heelu (dans sa *Rijmkronijk*, ed. J.F. Willems, CRH in 4°, Brussels, 1836, vv. 5668-740, pp. 211-14) cité dans [Ver77, p. 90].

19. Voir les articles de la Règle du Temple 164-5 et 611 cités dans [Ver77, p. 89].

20. Comme le fit par exemple Otton à la bataille de Bouvines en 1214, avec son enseigne avec un aigle et un dragon d'or. Voir [Ver77, p. 109].

21. Article 165 de la Règle du Temple

motivations pour lesquelles ils font la guerre. Ils ne se battent pas pour un seigneur, mais pour leur Foi. La disparition de leur leader sur le champ de bataille ne signifie pas pour eux la fin du combat.

3 Taille et formation des unités

3.1 Les formations possibles

Héritées directement de Végèce, certaines formations semblent être assez communes²², suffisamment du moins pour que les termes en soient traduits²³ :

- Ligne de bataille. Végèce : « *acies* » ; Alphonse X de Castille : « *haz* »
- Le carré long. Végèce : « *agmen quadratus* »
- Le coin. Végèce : « *cuneus* » ; Alphonse X de Castille : « *cuño* »
- Le cercle. Végèce : « *orbis* » ; Alphonse X de Castille : « *muela* »
- Les ciseaux. Végèce : « *forfex* »

3.2 La cavalerie

Lorsqu'un chevalier peut regrouper sous ses ordres 20 chevaliers, on lui donne le terme de « banneret » et il perçoit double solde²⁴ lorsque son service est monnayé.

22. Voir différents exemples rassemblés par Philippe Richardot dans [Ric98, p.159]

23. Ainsi Alphonse X de Castille les traduit en castillan, voir [Ric98, pp. 158-159]

24. [Ver77, p. 76, note 293].

L'unité ainsi formée est appelée *conroi*, et elle est décrite de forme carrée²⁵. Ces unités regroupent des hommes habitués à vivre et combattre ensemble, originaires d'un même endroit ou entretenant des liens sociaux forts²⁶.

Les *batailles* se forment par une série de *conrois* qui se juxtaposent. Cela correspond à l'*acies* (la ligne) de Végèce²⁷. Le déploiement se fait sur 4 rangs²⁸.

La cavalerie comporte des sergents à cheval, bien que les termes *servientes loricati* ou *serjens à cheval* ne soient pas fréquents. On leur préfère les expressions telles que *milites gregarii*²⁹, *milites plebei*³⁰. On emploie même *equites levis armaturae* ou *classis secundae* pour bien les différencier des *milites*, qui sont les guerriers de premier plan. Le choix de ces termes se base plus sur la différence d'équipement (moins perfectionné) que sur la

25. C'est Guillaume Guiart qui le dit en toutes lettres, mais pour la bataille de Courtrai : *Branche des royaux lignages : chronique métrique de Guillaume Guiart* / publiée pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi par J.A. Buchon. Paris : Verdière, 1828 [Ver77, p. 76].

26. Ambroise, *L'Estoire de la guerre sainte. Histoire en vers de la Troisième Croisade (1190-1192)*, v.6183-6189, éd. G. Paris, Imprimerie Nationale, Paris ; 1897, pp. 399-400, cité dans [Ric98, pp.162-163].

27. Voir [Ric98, p. 163].

28. Dans le cas où les *conrois* sont trop petits, ils sont groupés par deux pour obtenir cette profondeur. Ce nombre de rangs est attesté en 1211 [Ver77, p. 77].

29. Raimundus de Aguiler, *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. occ.*, III, p. 242 ; Albert d'Aix, *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. occ.*, IV, p. 698

30. Raimundus de Aguiler, *Recueil des Historiens des Croisades, Hist. occ.*, III, p. 274

différence d'usage. Le terme de cavalerie légère n'implique pas un rôle différent dans les combats pour ces hommes³¹.

Les *armigeri* et *ecuyers* n'étaient pas des combattants mais des auxiliaires servants les *milites*³².

3.3 Les chevaliers démontés

Il est très fréquent que des chevaliers démontent pour encadrer, renforcer, des unités de piétons³³. Ils servent alors naturellement de dirigeants, fortifiant le moral des troupes. Ils peuvent être en seconde ligne³⁴.

31. Le Temple reconnaît tout de même aux hommes moins bien équipés le droit de se retirer plus facilement du combat, ce qui est interdit aux sergents bien équipés, voir l'article 172 de la Règle du Temple

32. Voir par exemple la Règle du Temple, articles 161 et 179 où il est dit qu'un chevalier a deux écuyers qui le servent.

33. Les exemples abondent pour le XII^e siècle, et pas seulement pour les affrontements navals ou les sièges : Henry I^{er} et Robert de Normandie à Tinchebray en 1106, le même Henry I^{er} à Brémule en 1119, les Normands à Bourg-Théroulde en 1124 pour ne relever que ces exemples. Voir [Ver77, Chapitre *The Knights Fighting on Foot*, pp. 106-108].

34. C'est le cas à la bataille de Lincoln, en 1141.

3.4 Les fantassins

Il existe plusieurs types de formations : avec un front large³⁵, en colonne profonde³⁶ ou en formation circulaire³⁷ (voir 3.1 page 5).

Les fantassins sont souvent déployés en deux, trois ou plus d'unités mais qui peuvent être assemblées en une seule le cas échéant³⁸. Une bannière est affectée à chaque formation, qui a la même utilité de transmission des ordres et de ralliement que pour les cavaliers³⁹ (voir la partie 8.2 page 13).

4 Préparation à la bataille

Dès le lever du soleil, les hommes sont appelés à se préparer. Après avoir démonté le camp (tentes, huttes etc.), ils assistent à la messe et communient⁴⁰. Il est possible que certains éléments

35. Comme le font les Flamands généralement, [Ver77, p. 182].

36. Qui est utile lorsque le relief est très encaissé. C'est d'ailleurs la formation préférée des Suisses, qu'ils semblent avoir héritée du haut Moyen Age [Ver77, pp. 182-183].

37. Les Ecossais emploient le fameux *schiltron* mais les Suisses savent également adopter cette formation extrêmement efficace contre un adversaire équestre, dans un but défensif, comme les hommes de Berne en 1271, 1289 ou 1132. La pénétration de quelques adversaires risquait de mettre à mal la formation complète, voir H. Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, 3, Berlin, 2nde edn, 1923, III, pp. 604-5, 686 cité dans [Ver77, pp. 183-184].

38. [Ver77, p. 183].

39. [Ver77, p. 183].

40. [Ver77, p. 187].

du camp soient mis en place comme points de ralliement ou pour servir aux dirigeants⁴¹.

5 L'ordre de marche

Une force de cavalerie avance en premier, composée de plusieurs *conrois* qui s'égayent en éclaireurs. Ils ont pour rôle d'apprécier l'emplacement des forces ennemies⁴². Ensuite, l'armée en elle-même est divisée en 9 sections qui forment par trois l'avant-garde, le corps central et l'arrière-garde.

Lorsque la position ennemie est connue, l'avance doit se faire de préférence en ligne, pour pouvoir se déployer de la façon la plus facile et la plus rapide (le passage de colonnes à des lignes peut s'avérer problématique)⁴³.

L'avant-garde est généralement composée uniquement de cavaliers, plus mobiles, le corps principal pouvant être de l'infanterie⁴⁴ et l'arrière-garde et les flancs composés également de cavaliers.

41. Ainsi le roi Guy de Lusignan fait monter sa tente sur une des cornes de Hattin lors de l'affrontement face à Saladin en 1187.

42. En 1328, à la bataille de Cassel, ce sont deux maréchaux qui ont la charge de ces éclaireurs : *Istore et Croniques*, I, P. 343, cité par [Ver77, p. 208].

43. Cette disposition a été adoptée lors de la bataille d'Ascalon en 1099, décrite par Raymond d'Aguilers, cité dans [Ver77, p. 208].

44. Lors des batailles de Legnano en 1176 et de Cortenuova en 1237, les chevaliers sont en premier et entament l'affrontement tandis que l'infanterie peut se déployer plus tranquillement, voir [Ver77, p. 209].

6 Le déploiement

6.1 Les fantassins

Le recrutement des fantassins, comme des sergents en général, se fait souvent par le biais des services dûs par les collectivités et les ordres et personnalités religieuses⁴⁵.

Lorsque les unités de fantassins se déplacent, cela peut être fait de façon à séparer trois corps qui s'appuieront l'un l'autre lors de leur mise en place. La première unité pouvant devenir l'aile gauche (ou droite), la seconde le centre et la dernière l'autre aile⁴⁶. Ainsi, chaque unité déjà en place appuie les autres lors de leur déploiement. Les corps créés se déplacent donc en maintenant une certaine distance entre eux⁴⁷.

Il est fréquent que l'infanterie cherche à protéger ses flancs par un appui naturel comme un fossé, une rivière, un bois, une colline etc⁴⁸. Lorsque la bataille est uniquement défensive pour eux, même le front s'abrite derrière une telle protection⁴⁹.

Les fantassins cherchent à avoir la formation la plus dense possible⁵⁰, de façon à s'opposer de façon efficace aux attaques

45. Voir pour comparaison l'étude de Edouard Audoin, [Aud13] qui analyse en détail les services militaires rendus par la fourniture de contingents de sergents à l'extrême fin du XII^e siècle dans le royaume de France.

46. [Ver77, p. 183].

47. [Ver77, p. 183].

48. Voir à ce sujet [Ver77, p. 182].

49. A Courtrai en 1302, les Flamands se servent de fossés [Ver77, p. 182].

50. Il arrive même que des hommes meurent étouffés par la presse, comme par exemple Philip van Artevelde à la bataille de Westrozebeke ou de nombreux Ecosseis lors de la bataille de Dupplin Moor en 1332, cités dans [Ver77, p. 189].

de la cavalerie ennemie. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas toujours de réserve d'infanterie en arrière-ligne. Parfois les baggages servent à protéger les arrières⁵¹.

6.2 Les archers et arbalétriers

Leur utilité est surtout lors de la préparation et de l'engagement. Ils se déploient en premier et peuvent garder la première ligne tant que le contact n'a pas été fait. Ils passent alors en second plan, soit pour protéger certains points (comme les flancs) ou en réserve le temps de voir l'évolution de l'affrontement.

7 L'ordre de bataille

L'armée adopte un ordre profond, avec 3 rangs d'unités. Le premier rang est formé de cavalerie appuyée par les fantassins, situés au centre de la formation⁵².

Les deux ailes forment le second rang, déployées à droite et à gauche du corps central, un peu en retrait. Elles sont composées de cavalerie qui peuvent protéger les flancs du corps central, étendre le front de bataille et se rendre rapidement en soutien de la ligne principale.

51. C'est le cas par exemple pour les forces flamandes à Mons-en-Pévèle en 1304[Ver77, p. 182].

52. Lors de la bataille de Hab, en 1119, le roi Baudoin de Jérusalem adopte cet ordre de bataille, qui est similaire à celui adopté, par exemple, par Henry^{er} de Constantinople en 1208 à Philippopoli, voir [Ver77, pp. 209-210].

L'arrière, composé de cavalerie, forme la troisième ligne, située au centre. Il s'agit de la réserve qui est souvent dirigée par le commandant en chef de l'armée⁵³. Elle peut s'appuyer sur un corps de fantassins, voire sur les baggages, où les blessés peuvent être amenés et les réserves de boisson et de nourriture gardés⁵⁴. Les morts peuvent également être amenés en arrière des lignes à cet endroit, de façon à ne pas dévoiler à l'adversaire les pertes⁵⁵.

L'engagement, au niveau tactique, est généralement débuté par la droite⁵⁶.

8 La communication des ordres

8.1 Les instruments de musique

Les trompettes et cornes servent à donner énormément d'indications, depuis le fait de s'armer jusqu'au rassemblement, en

53. Ainsi Bohémond, qui commande souvent l'armée croisée lors de la première Croisade, est généralement à la tête de la réserve, le roi Baudoin I^{er} également ou encore Richard I^{er}. Voir par exemple Raymond d'Aguilers, *Historia Francorum qui ceperunt Jherusalem*, RHC, Hist. Occ., 3, pp. 244-5, cité dans [Ver77, pp. 228-219]. Attention, le commandant en chef de l'armée n'est pas forcément le dirigeant politique. Ainsi frère Guérin à Bouvines dirige l'armée tandis que Philippe Auguste assure un commandement au niveau tactique seulement.

54. Lors de la bataille de Reims en 1124, Louis VI avait protégé cet emplacement par un cercle de chariots, voir Suger, c. 28, pp. 22-6, Lot, I, pp. 121-2 cités dans [Ver77, p. 211].

55. Ainsi Baudoin III cache les pertes qu'il subit lors de sa marche pour s'emparer de Bosra et Salkahd en 1147, voir [Sma96, pp. 158-159]

56. Voir à ce sujet Philippe Contamine : [Con94, p. 381]

passant par le regroupement des unités⁵⁷.

Pour les unités de fantassins, des tambours peuvent aider aux déplacements⁵⁸.

Au tout début du XIII^e siècle, on cite comme instruments utilisés les *olifans*, *grelles*, *chalumiaux*, *buisines*⁵⁹.

L'utilisation de trois appels permet aux troupes tout d'abord de s'équiper, puis de se rassembler en unités puis de se rendre au point de ralliement de l'armée⁶⁰.

8.2 Les instructions visuelles

Les bannières servent de complément aux ordres sonores, permettant aux combattants de repérer où se rendre ou se rassembler⁶¹. Le fait d'amener la bannière en avant des rangs indique l'ordre d'avancer⁶².

57. Pour ne parler que d'elle, la *Chanson de Roland* parle plusieurs fois de l'utilité des trompettes : vv. 700-703, v. 1454-1455, v. 1796 etc., cité dans [Ver77, p. 75].

58. Les formations suisses les utilisent voir H. Delbrück, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, 3, Berlin, 2^{nde} edn, 1923, III, pp. 619 cité dans [Ver77, p. 183].

59. Instruments énumérés dans la chanson de Geste *Gui de Bourgogne*, cité dans [Con97, p. 94].

60. Juste avant la bataille des Champs Sanglants, en juin 1119, Gautier le Chancelier indique un tel emploi de trois sonneries de trompes, [tC96, II, iv, 3] cité dans [Asb00, p.186].

61. Voir par exemple l'article 167 de la Règle du Temple

62. Ce qui confirme le rôle très important de la bannière au point de vue tactique. Des exemples de cette pratique existent dans la règle 164 du Temple ou également dans G. Villani, *Historie Fiorentina*, ed. L.A. Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores*, 13, p. 387; dans *Chronographia*

8.3 Le cri de guerre

Le lancer du cri de guerre peut répondre à un déroulement bien précis. Là encore, les Byzantins ont couché par écrit le formalisme de son lancement. A une portée d'arc de l'ennemi, un des hommes criait « *Parati!* ». un autre lui répondait « *Adiuta* » et alors tous s'écriaient « *Deus* »⁶³. Il existe plusieurs types de cri utilisables.⁶⁴.

9 Les ordres

9.1 Les ordres de cavalerie

9.1.1 Formez les rangs : « ?? »

Un ordre est donné pour indiquer que les rangs sont formés et qu'il est interdit d'en sortir, que ce soit pour avancer ou reculer. La cohésion doit être maintenue⁶⁵.

regum Francorum, ed. H. Moranvillé, SHF, 3 vols, Paris, 1891-97, I, pp. 107-108 cités dans [Ver77, p. 85].

63. [Ver77, p. 87].

64. La *Chanson de Roland* (v. 3358) indique « *diex aie* » comme cri, qui fut employé par les croisés lors de la prise de Jérusalem mais il en existe d'autres.

65. C'est également le cas dans les armées byzantines [Ver77, p. 86].

9.1.2 En avant : « Mouvez »

L'avancée des troupes se fait suite à un ordre du commandant en chef⁶⁶. Le relais peut se faire à l'aide de trompettes, qui indiquent alors aux porteurs des bannières d'avancer. Les unités doivent alors suivre leur bannière⁶⁷.

Pour les cavaliers, l'avance se fait avec la lance verticale, elle ne sera mise en position qu'à distance de charge⁶⁸.

9.1.3 Halte : « ?? »

L'arrêt des troupes peut se faire par plusieurs ordres, la chaîne de commandement étant la même que pour le départ : ordre du commandant en chef, relais par sonneries, exécution indiquée par les bannières⁶⁹.

9.1.4 Gardez la formation : « ?? »

Pour garder les formations en mouvement, il existe un ordre du type « *Aequaliter ambula* » des Byzantins, qui est par exemple le « *ordinata aequaliter acies* » attesté en 933⁷⁰.

66. A Courtrai, c'est le comte d'Artois qui emploie la phrase « Mouvez », cité par Guillaume Guiart, v.15119 [Ver77, p. 86]

67. La Règle du Temple, articles 164 et 164, citée dans [Ver77, p. 86, note 354].

68. Voir [Ver77, p. 108].

69. L'arrêt par la bannière est indiqué par la *Chanson de Roland*, vv. 707-9, vv. 2949-52. L'ensemble des indications possibles se trouve dans [Ver77, p. 86].

70. Ordre donné par Henry I^{er} lors d'une marche contre les Hongrois. Voir Liudprand, *Antapodosis*, in *Opera*, ed. J. Becker, MGH, SS, 1915, 1. II, c. 31,

Les maréchaux peuvent néanmoins se déplacer librement, de façon à encadrer au mieux les formations⁷¹.

9.1.5 Déployez la ligne : « ?? »

L'expression « *Largiter ambula* » est byzantine⁷². L'idée est de déployer les hommes de façon à avoir un front plus large⁷³.

9.1.6 A droite/ A gauche : « ?? »

Les ordres byzantins sont respectivement « *depone dextra* » et « *depone sinistra* ». Ils ont pour rôle d'indiquer à la cavalerie de se rendre sur la droite ou la gauche⁷⁴.

9.1.7 A l'arrière : « ?? »

Les Byzantins ont un ordre qui indique à la cavalerie d'aller protéger les arrières en ouvrant un nouveau front, sans pour autant abandonner le principal. C'est réalisé de façon à contrer des tentatives d'attaques par les arrières⁷⁵.

pp. 51-2, cité dans [Ver77, p. 86].

71. Jean le Bel écrit au XIV^e siècle (*Chronique* I, ed. J. Viard et E. Déprez, SHF, Paris 1904-1905, p. 54) « personne n'osait, de peur de perdre sa tête, chevaucher en avant des bannières, en dehors des maréchaux ».

72. Les ordres byzantins indiqués ici sont extraits du *Mauricii Strategicon*, ed. G.T. Dennis, 1. III, c. 5, pp. 152-8; c. 9, p. 172; 1 XII, B, 16, p. 442; B, 24, p. 484 cité dans [Ver77, pp. 86-89].

73. Cette pratique est attestée à plusieurs reprises : lors de la bataille de Woeringen (en 1288), Raas de Liedekerke donne de telles instructions en réaction à la formation adverse, cité dans [Ver77, p. 86].

74. [Ver77, p. 87].

75. [Ver77, p. 87].

9.1.8 Seconde ligne : « ?? »

La première ligne d'attaque peut se voir ordonner de passer en seconde ligne, voire en réserve sur cet ordre⁷⁶.

9.1.9 Serrez les rangs : « ?? »

Cette instruction a pour but de densifier la formation, afin de renforcer l'effet de choc et d'éviter la dilution⁷⁷. Il est possible que cela ait pu comprendre l'ordre donné aux flancs de se serrer équivalent au « *ad latus stringe* » des Byzantins, qui ne semble pas avoir été utilisé dans les armées de chevaliers⁷⁸. D'autre part, les byzantins emploient également l'ordre « *iunge* » pour indiquer aux rangs arrières de se resserrer vers les premiers rangs⁷⁹.

9.1.10 Ennemi en vue : « ?? »

Les Byzantins emploient l'ordre « *cum ordine seque* » lorsque les cavaliers éclaireurs indiquent la présence de l'ennemi à moins d'un mile⁸⁰.

76. Des exemples de telles pratiques sont attestées à Adrianople, lors de la défaite de Baudouin I^{er} en 1205 ou lors de la bataille d'Arsuf livrée par Richard I^{er} Coeur de Lion [Ver77, p. 87].

77. A Woeringen, de tels ordres sont répétés à plusieurs reprises : Jan van Heelu (Jan Van Heelu, *Rijmkronijk*, ed. J.F. Willems, CRH in 4^o, Brussels, 1836) en parle à plusieurs reprises [Ver77, p. 86].

78. [Ver77, pp. 86-87].

79. [Ver77, p. 87].

80. [Ver77, p. 87].

9.1.11 Revenez dans les rangs : « ?? »

Pour indiquer aux éclaireurs de se replier sur les positions, les Byzantins emploient l'ordre « *cede* »⁸¹.

9.1.12 Maintenez le contact : « ?? »

Pour que les éclaireurs continuent à attaquer l'ennemi, les Byzantins donnent l'ordre « *torna mina* »⁸².

9.1.13 Au pas : « Alés le pas »

L'indication est donnée pour un déplacement lent des cavaliers. Il est notamment donné en début de mouvement pour une attaque, pour l'approche et la mise en place avant la charge proprement dite⁸³.

Un assaut est lancé depuis environ une centaine de mètres des lignes adverses⁸⁴.

81. [Ver77, p. 87].

82. [Ver77, p. 87].

83. Lors de la Quatrième croisade, Robert de Clari indique que cet ordre pouvait être donné par deux hommes désignés dans chaque *bataille* parmi les plus braves et les plus sages : Robert de Clari, *La conquête de Constantinople*, ed. Ph. Lauer, CFMA, Paris, 1924 c. 47, p. 47 cité dans [Ver77, p. 87].

84. Le déplacement se fait d'abord lentement pour les attaques, la rapidité de déplacement des montures même à ces vitesses permettant de ne pas trop recevoir de traits pendant les quelques secondes de l'avancée, voir [Ver77, p. 187].

9.1.14 Chargez : « Poingniés »

L'ordre est donné d'éperonner pour lancer la charge, donné uniquement au dernier moment⁸⁵. L'indication peut se donner par un instrument de musique, comme c'est le cas dans les tournois⁸⁶.

9.1.15 Regroupement : « ?? »

Après une charge, il est essentiel pour les cavaliers de se rallier, de se regrouper, afin de pouvoir recommencer leur attaque de façon cohérente. L'ordre est sonore car il doit être perceptible par des hommes qui se sont sans doute séparés⁸⁷.

9.1.16 Retraite : « ?? »

Il semblerait que ce signal, qui doit être général, soit indiqué par un moyen sonore, les trompes⁸⁸.

85. Ce sont les mêmes deux responsables désignés par *bataille* qui peuvent donner cet ordre : Robert de Clari, *ibid.*, *loc. cit.* cité dans [Ver77, p. 87].

86. Voir [Ver77, p. 108].

87. Dans la *Chanson de Rolland* il est par exemple indiqué que la trompette est utilisée pour rallier les hommes aux vers 1319, 1686-1689, 3520-3525, 3546-3555 (cités dans [Ver77, pp. 92-93]). De très nombreux exemples sont connus également pour la Terre Sainte, cités par Guillaume de Tyr pour le roi Amaury I^{er} : RHC, *Hist. Occ.*, I, p.927 ou Ambroise pour la bataille d'Arsuf : *Estoire de la guerre sainte*, ed. G. Paris, Coll. de documents inédits sur l'histoire de France, 1897, vv. 6539-42, 6552-6, 6559-62, 6580-1, 6594-614, 7311-25 cités dans [Ver77, pp. 94-95]

88. Ainsi, à la fin de la bataille d'Hastings, Guillaume empêche le comte Eustache de sonner la retraite : Guillaume de Poitiers, *Gesta Guillelmi ducis Normannorum et regis Anglorum*, ed. R. Foreville, CHFMA, Paris,

10 Le rôle de chacune des unités

10.1 Les unités à pied

10.1.1 Les archers

Avant le début de l'affrontement proprement dit, il est d'usage de se servir des archers et arbalétriers pour harceler l'adversaire, chercher à lui faire perdre sa cohésion, à le garder à distance⁸⁹. Cela permet en outre de déployer correctement les unités sans gêne⁹⁰ avant le début du combat proprement dit.

Les archers servent également à protéger de façon épisodique les flancs⁹¹.

Entre les charges de cavalerie, les archers peuvent également être employés de façon plus efficace sur les unités adverses qui ont alors une cohésion moins grande, le temps qu'elles se reforment⁹² après avoir subi un assaut.

En Terre Sainte, le rôle des archers (et arbalétriers) est de maintenir les archers montés turcs à distance, pour protéger les rangs de l'infanterie et les chevaux des cavaliers entre les charges⁹³.

1952, 2, c. 24, p. 202 cité dans [Ver77, p. 87].

89. Nous avons l'exemple de cela à diverses reprises, voir la bataille de Hastings en 1066, avec les archers du duc de Normandie

90. Voir à ce sujet [Ver77, p. 182].

91. Voir à ce sujet [Ver77, p. 182].

92. Comme lors de la bataille d'Hastings en 1066, l'exemple est présenté dans [Ver77, p. 212]

93. Ce rôle est plusieurs fois décrit, depuis la bataille d'Antioche lors de la Première Croisade jusqu'à la bataille d'Arsuf, où le biographe de Saladin parle de leur grande efficacité. Voir [Ver77, p. 213]

10.1.2 Les fantassins

Les fantassins sont plus utiles en terrain accidenté ou boisé, la cavalerie ayant besoin d'un vaste terrain plat pour manoeuvrer correctement et se déployer⁹⁴.

Les fantassins servent de point d'appui pour la cavalerie, comme une forteresse humaine qui permet un repli à l'abri⁹⁵. La cavalerie passe alors sur les côtés de l'unité et pas à travers. Lors de l'assaut, elle peut parfois lancer la charge depuis l'arrière des unités de fantassins, en passant entre les piétons⁹⁶.

Il est parfois important pour les fantassins d'essayer de suivre les unités de cavaliers, de façon à pouvoir appuyer et renforcer leur attaque. Ils ne doivent pas laisser les cavaliers trop s'avancer seuls. Ils peuvent profiter de la charge pour se rapprocher de l'ennemi, voire même entrer en contact avec les unités adverses, généralement alors désorganisées⁹⁷.

Néanmoins, le rôle des fantassins peut devenir très actif lorsque l'ennemi se débande. Alors, les fantassins légers se lancent à l'as-

94. Plusieurs auteurs le remarquent, comme Giraldus Cambrensis, dans l'*Expugnatio Hibernica*, p. 395 ou l'auteur du *Strategikon*, VIII, 2, 20, 21 ; XI, 3 (ed. G.T. Dennis, pp.281-3, 369-71) [tr. *Maurice's Strategikon*, pp. 83-4, 96-100] cités dans [Ver77, pp. 204-205].

95. Ce rôle relativement passif de l'infanterie est attesté depuis l'Antiquité, voir par exemple Végèce, semble avoir perduré (voir le *Strategikon*) et même se renforcer encore dans des armées où la cavalerie acquiert le rôle de premier plan, voir [Ver77, p. 211].

96. Pour ces deux manoeuvres combinant piétons et cavaliers, voir le *Strategikon*, 1. XII, c. VIII, p. 416. Lot, I, pp. 52, 54, cités dans [Ver77, p. 212].

97. Voir le chapitre *Mutual support of Knights and Foot-Soldiers* dans [Ver77, pp. 214-215]

saut des adversaires, en raison de leur grande mobilité et de leur souplesse d'emploi. Par contre, il est plus prudent que les fantassins lourds gardent pendant ce temps leur formation⁹⁸.

Le but des fantassins est de tenir le terrain, en offrant une ligne de défense infranchissable. Ils doivent empêcher la percée de la cavalerie adverse grâce à leurs piques⁹⁹ et s'opposer aux unités de fantassins adverses.

Face à la cavalerie, les premiers rangs offrent un rempart de leurs boucliers et les pointes de leurs armes d'hast, les seconds rangs devant s'occuper des cavaliers ennemis tombés à terre.

Il faut tout de même signaler que l'auteur du *Strategikon* propose de lancer les hostilités par un assaut des piétons ensuite soutenus par la charge de la cavalerie¹⁰⁰.

Une possibilité de composition d'unité de fantassins est la suivante¹⁰¹. Un premier rang de piquiers agenouillés plante le talon des lances dans le sol. Ils tiennent leur bouclier à leur bras

98. Cet emploi des fantassins légers pour assurer la maîtrise de certains éléments lorsque la bataille est remportée, en complément de la cavalerie se trouve dans Végèce, cité dans [Ver77, p. 211] ou bien lors de la bataille de Steppes en 1213, voir la *Vita Odiliae*, pp. 183-4 cité dans [Ver77, p. 214].

99. Les chevaliers adverses chargeaient les unités de fantassins en espérant leur débandade avant le choc mais n'hésitaient pas à tenter la percée de force, essayant d'esquiver les pointes adverses, le choc était terrible et le bruit terrifiant. Voir à ce sujet Guillaume Guiart, vv. 15760-2, pp. 245-6 et le *Chronicon comitum Frandrensiūm*, p. 169, ou encore *Le siège de Barbastre*, c. 6, vv. 220-8 parmi d'autres cités dans [Ver77, p. 188-9].

100. Cité dans [Ver77, p. 212].

101. Il s'agit de celle adoptée par les hommes de Richard I^{er} Coeur de Lion lors de la bataille d'Arsuf, décrite par Ambroise, *Estoire de la guerre sainte*, ed. G. Paris, Coll. de documents inédits sur l'histoire de France, 1897, pp. 307-8 et reprise dans [Ver77, p. 213].

gauche, avec la pointe elle-aussi plantée dans le sol. Tous les deux piquiers, un arbalétrier est disposé, qui travaille de concert avec un homme effectuant le chargement¹⁰². A noter que cette formation est déployée en cercle, et que les cavaliers se protègent en son centre, attendant de pouvoir mener une contre-attaque¹⁰³.

Les unités de fantassins peuvent être dirigées par un cavalier¹⁰⁴.

102. A Arsur, les arbalétriers sont Gênois et Pisans, voir Ambroise, *Estoire de la guerre sainte*, ed. G. Paris, Coll. de documents inédits sur l'histoire de France, 1897, pp.307-8, cité dans [Ver77, p. 213].

103. C'est la tactique qu'utilise aussi Renaud de Dammartin lors de la bataille de Bouvines en 1214.

104. Voir [Ver77, p. 214].

Références

- [Asb00] Thomas S. Asbridge. *The creation of the principality of Antioch, 1098-1130*. The Boydell Press, Woodbridge, 2000.
- [Aud13] Édouard Audouin. *Essai sur l'armée royale au temps de Philippe Auguste*. Librairie Ancienne H. Champion, Paris, 1913.
- [Con94] Philippe Contamine. *La guerre au Moyen Âge*. Presses Universitaires de France, Paris, quatrième édition, 1194.
- [Con97] Philippe Contamine. La musique militaire dans le fonctionnement des armées : l'exemple français (vers 1330-vers 1550). In *XXII. Kongress der internationalen Kommission für Militärischegeschichte, Wien, 1996, Acta, 22*, pages 93–106, 1997.
- [Ric98] Philippe Richardot. *Végèce et la culture militaire au Moyen Âge*. Economica, Paris, 1998.
- [Ric99] Jean Richard. *Le comté de Tripoli sous la dynastie toulousaine (1102-1187)*, volume XXXIX of *Bibliothèque archéologique et Historique*. Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, seconde édition, 1999.
- [Sma96] R. C. Smail. *Crusading warfare, 1097-1193*. Cambridge studies in medieval life and thought. Cambridge University Press, Cambridge, New York, Melbourne, seconde édition, 1996. avec une introduction bibliographique par Christopher Marshall.

- [tC96] Walter the Chancellor. *Bella antiochena*. Innsbruck, 1896.
- [Ver77] J. F. Verbruggen. *The art of warfare in Western Europe during the Middle Ages, from the eighth century to 1340*. The Boydell Press, Amsterdam, New York, Oxford, seconde edition, 1977.

Copyright 2018 : Yann KERVRAN

Ce livret est placé sous Licence Creative Commons By-Sa (<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/fr/>).